

Fig. 6. — Choix de quelques pièces de mobilier funéraire.

La Framée centrale appartient à la 3° tombe.

Les numéros placés dans chaque compartiment de la figure indiquent ceux des tombes du Cimetière barbare de Sauville.

(Cliché de la « Revue des Musées ».) (1)

les superbes clichés qui illustrent la conférence de M. Vilminot.

⁽¹⁾ Nous remercions bien vivement M. X. Aubert, l'aimable directeur de la Revue des Musées, 5, rue du Havre, à Dijon, d'avoir mis gracieusement à notre disposition

bronze avec ardillon en même métal. L'anneau ovale de l'une d'elles est en argent avec ardillon de bronze. Un certain nombre d'entre ces anneaux sont accompagnés d'agrafes triangulaires en potin servant à fixer le repli de cuir du ceinturon. Ces agrafes sont quelquefois remplacées, à partir du milieu du VI° siècle, par une plaque, ornée ou non, en fer, en potin ou en bronze étamé, triangulaire, rectangulaire ou ronde.

Au VII° siècle, cette plaque s'agrandit; elle est fixée au ceinturon par des tenons assujettis par une goupille sous le ceinturon et par un bouton formant demi-cabochon sur la plaque. C'est le cas de la boucle de ceinture en bronze blanc de la tombe n° 76, dont la plaque est ornée de 10 cabochons; c'est le cas également de la boucle de la tombe 34, celle-ci est accompagnée d'une plaque, d'une contreplaque et d'un ornement triangulaire. C'est le cas de deux autres plaques-boucles de fer portant de petites lamelles d'argent incrustées. L'ardillon de la boucle porte parfois un talon très large qui, lorsqu'il est relevé, vient buter sur la plaque pour éviter le renversement.

L'élément décoratif de ces boucles et plaques est généralement fort simple: la ligne droite, brisée ou sinueuse, le point, le trait ou le cercle centré dominent. Je n'ai pas relevé la figuration humaine grossière que l'on rencontre quelquefois. La plaque-boucle de la tombe 69 me semble présenter, au milieu de lignes sinueuses, la stylisation de deux dragons affrontés.

Les grandes plaques de la période carolingienne n'étant représentées jusqu'alors que par quelques unités, il est à supposer que les nouvelles fouilles, s'éloignant de la voie romaine, en fourniront davantage.

Enfin, un des points qui m'a demandé d'assez longues recherches pour n'aboutir à aucun résultat, c'est l'identification de la couverte bleu de prusse observée sur la garniture de ceinturon de la tombe 34, sur les mâchoires de la pince à épiler de la tombe 35 et sur la boucle de ceinture de la tombe 32. Est-ce de l'émail? Est-ce une altération superficielle du métal qui aurait pris une patine superbe? les avis sont partagés. Au Musée de Saint-Germain, M. Lantier n'osa pas se prononcer; M. Champion, tout en déclarant n'avoir jamais vu une pièce aussi régulièrement couverte que la garniture de ceinturon, me dit: « Ce n'est pas de l'émail », puis: « Je crois bien que c'est de l'émail ». Mes recherches pour trouver

dans les salles romaines et franques du Musée des pièces équivalentes ont été négatives. Il n'y aura, je crois, pas d'autres moyens d'arriver à une solution que de recourir à l'analyse, laquelle j'aurais voulu éviter. Si celle-ci conclut à la présence de l'émail, il sera vraiment intéressant de constater sur des pièces qui datent, sans doute possible, du VI^e et du VII^e siècles, la technique des émaux de Limoges actuels: l'émail supporté par une feuille de dorure en particulier.

Sur les boucles en fer ou en bronze et sur les fibules, j'ai relevé la présence de métallisation d'une vingtaine de tissus fort différents, allant du tissu grossier genre toile d'emballage au tissu le plus fin. Je vous présente l'empreinte la plus visible observée sous la tête rectangulaire d'une grosse fibule; on y compte 15 fils par centimètre; il y en a 24 par centimètre sur une fibule digitée; ce dernier tissu est remarquable par la régularité non seulement de sa trame, mais aussi du fil très fin employé.

Les fibules et les boucles d'oreilles trouvées n'apportent aucune nouveauté; elles confirment simplement une fois de plus l'identité de l'art barbare que diverses études, en particulier celles de MM. Barrière-Flavy, de Lasteyrie et celles de M. le Baron de Baye ont fixé d'une façon à peu près définitive. Parmi les trois paires de boucles d'oreilles recueillies, j'ai pu avoir un exemplaire intact malgré sa fragilité. C'est un anneau de 35 millimètres de diamètre, portant le pendant polyédrique avec facettes de grenats losangés taillés en table, ornement particulier à la période barbare. La monture est en argent à bas titre. Les deux autres paires de boucles sont en bronze, portant à leur extrémité inférieure une petite masse en forme de parallélipipède.

Quant aux fibules, j'ai une petite fibule ansée de bronze décorée au poinçonné de petits triangles; une paire de grosses fibules en bronze à tête rectangulaire, ayant pour ornements une ligne médiane de cercles centrés, des dents de loup et une grecque. D'une paire de fibules digitées complètement écrasées, j'ai pu reconstituer un exemplaire comportant un tympan demi-circulaire avec décors linéaires losangés et cinq expansions portant chacune un grenat circulaire taillé en table. La queue de cette fibule est ornée d'une ligne médiane de cercles centrés située entre deux rangées de dents de loup; à sa base, deux grenats taillés en table.

Les fibules pectorales, trouvées généralement par paires, une

au-dessus de chaque sein, comprennent des fibules discoïdes cloisonnées, des fibules dites en S et des fibules aviformes. Les grenats des fibules cloisonnées sont sertis sur un fin paillon d'argent qui en augmente les reflets. Pour deux d'entre elles, huit grenats périphériques sont enchassés dans une monture en argent autour du grenat central. Dans une autre, à monture d'argent également, le tambour lisse porte à son pourtour un fin filigrane et le grenat central est remplacé par un cercle pointé ayant à côté de lui quatre autres cercles cantonnés dans quatre quartiers. La quatrième fibule discoïde ne comporte que 7 grenats disposés autour du grenat central. S'agit-il du chiffre 7 fatidique ou bien, comme un visiteur m'en fit la réflexion, le bijoutier n'a-t-il employé que 7 grenats parce qu'il n'avait pas d'autres disponibilités? Je crois volontiers à la représentation du chiffre 7 fatidique que l'on trouve mêlé à nombre de croyances religieuses ou superstitieuses, car l'exécution d'un bijou à nombre pair de divisions (6 ou 8 généralement) semble plus facile et je ne pense pas que le bijoutier ait volontairement recherché la difficulté ; d'autre part, les montures étaient certainement préparées à l'avance, les grenats aussi et on peut estimer que l'orfèvre en possédait un nombre suffisant. Quoi qu'il en soit, les fibules à 7 divisions semblables à celle de la tombe 58 sont peu nombreuses; je n'en ai aperçu à Saint-Germain que deux échantillons : vitrine 50 de la salle Moreau et vitrine 4 de la salle de Numismatique; cette dernière provient de Lavoye.

Les fibules en S, postérieures aux précédentes, sont, pour certains archéologues, la stylisation du dragon ou du serpent. Une paire est en potin doré d'excellente conservation avec grenats en table enchassés dans une bâte surélevée ; la seconde paire, dont la surface est argentée ou étamée, est décorée au poinçonné de petits triangles avec mamelons simulant les grenats et la pierre centrale. Les fibules aviformes qui, avec les boucles d'oreilles à pendants polyédriques, jalonnent la marche des Barbares depuis le Caucase, représentent l'aigle emprunté aux civilisations égyptienne et assyrienne. Elles sont en potin doré avec grenats en tables légèrement surélevés. Celle de la tombe 74 a longuement retenu l'attention de M. Champion. Formée d'une feuille d'or fixée sur une plaque d'argent par sept petits rivets, son champ est décoré de fins filigranes rappelant, selon M. Salomon Reinach, l'influence de l'art sassanide. Sa stylisation est fort poussée. L'œil de l'oiseau est représenté par